



**DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOSSIER MEDICAL
POUR UN MINEUR OU UNE PERSONNE SOUS TUTELLE**
(Article L1111-7 du code de Santé Publique)

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un mineur ou d'une personne sous tutelle. L'ensemble des informations contenues dans le dossier médical peut être consulté ou transmis. Toutefois, il ne vous est pas forcément nécessaire d'accéder à l'ensemble de ces informations. Afin de mieux répondre à vos besoins et de limiter d'éventuels frais de copies, nous vous demandons de nous préciser la nature des informations auxquelles vous souhaitez accéder. Pour ce faire, vous devez impérativement justifier de votre qualité. Veuillez compléter ce formulaire et le retourner à l'attention de :

Direction - Centre Hospitalier de Montceau - BP 189- 71307 Montceau les Mines

DEMANDEUR : Je soussigné(e), Madame ; Monsieur

Nom : Nom de naissance :

Prénom :

Adresse complète :

Numéro de téléphone (obligatoire) :

Motif de la demande (obligatoire) :

Agir en qualité de : Titulaire de l'autorité parentale : Père Mère ; Délégué de l'autorité parentale Tuteur

CONCERNANT le mineur ou la personne sous tutelle:

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Né(e) le :

DEMANDE COPIE DES DOCUMENTS SUIVANTS (nous vous recommandons de fournir un maximum de renseignements pour que nous puissions répondre au mieux à votre demande) :

Dates, services, médecins :

MODALITES DE COMMUNICATION DU DOSSIER (copies) :

- Je viendrai retirer moi-même le dossier *
- Envoi des copies à mon domicile personnel
- Envoi des copies au médecin (précisez ses noms, adresse et n° tél) :
- Consultation sur place

La production et l'envoi des copies seront facturés au demandeur comme suit :

Prix unitaire copie	0.18€
Prix unitaire copie CD ROM (pour la reproduction d'imagerie)	2.75€
Envoi postal, en recommandé avec avis réception	Tarif de la Poste en vigueur

FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Copie d'une pièce d'identité (recto verso) du demandeur (sauf permis de conduire).

Pour le mineur :

- Fournir copie du livret de famille ou tout document justifiant de votre qualité de représentant légal (si divorce, ordonnance du juge des affaires familiales)

Pour toute personne sous tutelle :

- Copie de la décision du juge des affaires familiales
- Copie d'une pièce d'identité de la personne sous tutelle, (sauf permis de conduire).

Fait à ; le ; Signature du demandeur :

***Tout dossier non récupéré 1 mois après sa mise à disposition par le service qualité vous sera envoyé en recommandé avec avis de réception à vos frais**

Vous souhaitez obtenir des informations sur le contenu du dossier médical d'un mineur ou d'une personne sous tutelle. J'ai été averti : - que la réalisation des copies et de l'envoi en recommandé avec accusé de réception me seront préalablement facturés - que le délai pour un dossier médical de moins de 5 ans est de 8 jours ouvrables, et peut atteindre 2 mois pour un dossier datant de plus de 5 ans (date de dernière hospitalisation)

Toute demande non complétée 2 mois après l'envoi du formulaire sera considérée comme annulée